

Praticienne sur bois AFP / pratcien sur bois AFP

Plan de formation pour
l'ordonnance sur la
formation initiale

Contenu	page
Instruction.....	2
1 Profil de la profession.....	2
2 Commentaires pour l'utilisation du plan de formation	2
3 Domaines spécifiques de la formation	4
A) Compétences.....	5
1 Compétences professionnelles	5
- Objectifs généraux	
- Objectifs particuliers	
- Objectifs évaluateurs	
2 Compétences méthodologiques.....	18
3 Compétences sociales et personnelles.....	19
B) Tableau des leçons en école professionnelle	20
C) Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	21
D) Procédure de qualification	22
E) Approbation et mise en vigueur	23
Annexe:	
Liste des documents de mise en œuvre de la formation initiale.	24

Instruction

1. Profil de la formation

Les praticiens sur bois AFP travaillent le matériau bois, les matières et les moyens auxiliaires, des produits et des éléments de construction.

Ils se distinguent notamment par les capacités et comportements suivants:

- a) Ils disposent de connaissances de base dans le domaine de la forêt et de la filière du bois et en tirent parti dans leur travail.
- b) Ils utilisent de manière appropriée, sûre et efficace les machines portatives, l'outillage manuel ainsi que les machines stationnaires.
- c) Ils fabriquent de manière appropriée des produits au moyen d'installations de production, les emballent et les stockent. Ce faisant, ils veillent à l'application de procédures efficaces.
- d) Ils montent des éléments de construction de manière appropriée au moyen d'outils, de machines et de matériaux adéquats.
- e) Ils font preuve de résistance au stress et sont prêts à s'adapter à des exigences et à des conditions de travail fluctuantes.
- f) Ils travaillent en appliquant consciencieusement les prescriptions en matière de protection de l'environnement, de protection de la santé et de sécurité au travail.

Dans la formation en entreprise, les deux domaines principaux suivants sont enseignés:



- Industrie,



- Atelier et construction.

2. Commentaires pour l'utilisation du plan de formation

Dans la formation initiale du praticien sur bois AFP et pour la compréhension de ce plan de formation, les quatre points suivants sont importants.

- 1) A la fin de leur formation, les personnes à former doivent posséder des compétences leur permettant de maîtriser les exigences professionnelles. Selon les phases de travail, les commandes ou lieu de travail, ces exigences sont de trois ordres différents, demandant des compétences spécifiques:
 - On doit pouvoir maîtriser des exigences professionnelles comme par exemple travailler les matériaux, préparer une commande ou utiliser des outils. Pour cela, on a besoin de **compétences professionnelles**. A la fin de leur formation professionnelle, le praticien sur bois AFP disposent de compétences professionnelles dans les domaines suivants. Les objectifs de formation professionnelle sont indiqués en objectifs généraux et en objectifs particuliers.

Forêt et filière du bois (objectif général 1.1)

- Connaissances de base de la forêt (objectif particulier 1.1.1)
- Filière du bois (objectif particulier 1.1.2)

Production (objectif général 1.2)

- Principes de base (objectif particulier 1.2.1)
- Matériaux (objectif particulier 1.2.2)
- Production avec des machines et des outils manuels (objectif particulier 1.2.3)
- Production avec des installations industrielles (domaine spécifique industrie) (objectif particulier 1.2.4)
- Montage (domaine spécifique atelier et construction) (objectif particulier 1.2.5)

Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, la prévention des incendies (objectif général 1.3)

- Sécurité au travail, protection de la santé (objectif particulier 1.3.1)
- Protection de l'environnement (objectif particulier 1.3.2)
- Prévention des incendies (objectif particulier 1.3.3)

Afin d'assurer une bonne organisation personnelle du travail et de la formation, un travail ordonné et planifié ainsi qu'une utilisation judicieuse des moyens de travail, il faut disposer de compétences méthodologiques. Elles sont les suivantes pour le praticien sur bois AFP (voir détails en page 21 du plan de formation):

- Technique de travail
- Pensées et comportement orientés vers la qualité
- Stratégies d'apprentissage

On doit pouvoir maîtriser des exigences telles que comment se comporter avec un supérieur, avec les autres travailleurs, avec les clients, avec les autorités. Pour cela, il faut disposer de **compétences sociales et personnelles**. En situation de communication et de travail en équipe, elles permettent au praticien sur bois AFP d'avoir un comportement correct et sûr de soi. En cela, ils renforcent leur personnalité et sont prêts à travailler pour leur propre développement. Elles sont les suivantes pour le praticien sur bois AFP (voir détails en page 22 du plan de formation):

- Autonomie et responsabilité
- Apprentissage tout au long de la vie
- Capacité à communiquer
- Aptitude à travailler en équipe
- Civilité

2) Les **compétences professionnelles** sont concrétisées par trois niveaux : objectifs généraux, objectifs particuliers et objectifs évaluateurs.

- Les objectifs généraux définissent de façon générale les domaines de thèmes et les domaines de compétences de la formation et justifient pourquoi ils sont importants pour le praticien sur bois AFP.
- Les objectifs particuliers concrétisent les objectifs généraux et décrivent l'engagement, l'attitude et le comportement de la personne en formation.
- Avec les objectifs évaluateurs, les objectifs particuliers sont à nouveau redéfinis en activités concrètes de la personne en formation dans les trois lieux de formation.

Les objectifs généraux et les objectifs particuliers sont valables pour les trois lieux de formation, Les objectifs évaluateurs sont spécifiques à chacun des lieux de formation.

3) Dans les trois lieux de formation, les compétences méthodologiques et les compétences sociales et personnelles sont développées parallèlement aux objectifs évaluateurs professionnels. A eux trois, ils forment faisceau de compétences. L'école professionnelle apporte la compréhension et l'orientation, le lieu de formation entreprise et cours interentreprise rendent essentiellement aptes à la pratique professionnelle.

4) Les indications du niveau de taxonomie des objectifs évaluateurs des trois lieux de formation servent à indiquer le niveau d'exigences de ces objectifs. On différencie ces exigences avec six niveaux de compétences (C1 à C6). Pour les praticiens sur bois AFP, ils signifient:

C1 (Savoir)

Restituer des informations mémorisées et s'y référer dans des situations similaires (énumérer, nommer).

Exemple: vous nommez les plus importants objectifs d'une CCT et les plus importants droits et devoir.

C2 (Comprendre)

Non seulement décrire une situation donnée, mais également en comprendre la teneur (expliquer, décrire, commenter, expliciter).

Exemple: vous montrez votre domaine de travail, vos fonctions, au moyen d'un support ou d'un organigramme).

C3 (Appliquer)

Appliquer une situation donnée, un processus, une structure à une nouvelle situation.

Exemple: vous exécutez selon les instructions des travaux simples avec les machines portatives et l'outillage manuel, de manière professionnelle sûre et selon les prescriptions. Vous maîtrisez l'utilisation de la tronçonneuse de manière autonome, sûre et selon les prescriptions.

C4 (Analyser)

Décomposer certains contenus en éléments de base, relever les rapports entre ces éléments.

Exemple: vous reconnaissez sur la base d'exemples typiques les défauts suivants: poche de résine, attaque d'insectes, pourriture, défauts de croissance, faute de production.

C5 (Synthétiser)

Etre capable de combiner différents éléments isolés et de la réunir en une entité ou trouver une solution à un problème.

Exemple: vous êtes capable de reconnaître les causes de mise en danger de la santé et d'en estimer les suites possibles. Pour cela, vous observez les règles et directives en vigueur dans votre entreprise.

C6 (Evaluer)

Evaluer une situation sur la base de critères donnés.

Ce plan de formation ne comporte pas d'objectifs de prestation de niveau C6.

3. Domaines spécifiques de la formation

Les personnes en formation sont formées dans deux domaines spécifiques: «industrie» et «atelier et construction».

En école professionnelle et en cours interentreprises, la formation est identique pour les deux domaines spécifiques. Dans la formation en entreprise, les spécificités sont réglées par les objectifs particuliers:

- Production avec des installations industrielles (domaine spécifique industrie, Objectif particulier 1.2.4).
- Montage (domaine spécifique Atelier et-construction, objectif particulier 1.2.5).

A) Competences

1 Compétences professionnelles – objectifs généraux, objectifs particuliers, objectifs évaluateurs

<p>1.1 Objectif général forêt-et filière bois</p> <p>Pour pouvoir accomplir les travaux dans la branche avec compétence et sûreté, les connaissances de base dans les domaines de la forêt et de la filière du bois sont très importantes.</p> <p>Les praticiens sur bois maîtrisent les termes et connaissances de base essentiels et orientés sur la pratique et les utilisent de façon ciblée dans la préparation, l'exécution et le contrôle de leurs travaux.</p>		
<p>1.1.1 Objectifs particuliers connaissance de base de la forêt et du bois</p> <p>Les praticiens sur bois sont conscients du fait que les connaissances de base dans le domaine de la forêt et du bois sont importantes pour leur activité professionnelle. Ils les connaissent et les utilisent de façon appropriée dans leurs travaux.</p>		
Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.1.1.1 Forêt Ils décrivent les rôles, les formes, les surfaces, les états de propriétés et la composition de la forêt.</p> <p>Ils décrivent la formation et l'exploitation de la forêt. (C2)</p>		
<p>1.1.1.2 Sortes de bois Ils décrivent la structure du bois et mettent en évidence leurs propriétés et utilisation des sortes de bois suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epicéa - Sapin - Mélèze - Hêtre - Chêne (C2) 	<p>1.1.1.2 Sortes de bois Sur demande ou commande, je suis capable de reconnaître les sortes de bois suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epicéa - Sapin - Mélèze - Hêtre - Chêne (C3) 	

<p>1.1.1.3 Assortiment de bois massif</p> <p>Ils décrivent l'utilisation des assortiments de bois massifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bois ronds/grumes - Bois équarris - Planches - Lattes/lambourdes - Produits de raboterie (C3) 	<p>1.1.1.3 Assortiment de bois massif</p> <p>Je suis capable de stocker et mettre en œuvre les assortiments de bois massifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bois ronds/grumes - Bois équarris - Planches - Lattes/lambourdes - Produits de raboterie (C3) 	
<p>1.1.1.4 Caractéristiques de qualité</p> <p>Ils décrivent sur la base d'exemples typiques les caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résine - Buis - Nœud - Fissure - Pourriture, attaque d'insectes - Dommages - Défauts de croissance - Erreur de production (C2) 	<p>1.1.1.4 Caractéristiques de qualité ¹</p> <p>En cas de besoin, je suis capable de reconnaître les caractéristiques du bois et d'appliquer les mesures nécessaires. (C4)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Stratégie d'apprentissage

Compétences sociales et personnelles

- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

¹ Est particulièrement valable dans la production industrielle.

1.1.2 Objectif particulier filière du bois

Les praticiens sur bois sont conscients du fait qu'avec leurs tâches et travaux, ils font partie d'un tout. Ils décrivent leur environnement tout comme leurs activités, tâches, devoirs et droits.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
1.1.2.1 Filière du bois Ils décrivent la branche et la structure des entreprises de la filière du bois. A l'exemple de produits typiques, ils mettent en évidence les différentes activités. Ils décrivent leurs différents domaines professionnels et activités. (C2)	1.1.2.1 Filière du bois Par un exposé, j'explique la position de mon entreprise formatrice dans la filière du bois. (C2)	
1.1.2.2 Organisation Ils décrivent leur domaine de travail, leur place et leur fonction sur la base d'un modèle ou d'un organigramme. (C2)	1.1.2.2 Rapport de travail Avec le supérieur, les collaborateurs et les clients, je me comporte conformément aux règles internes, respectivement aux usages. (C3).	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.3 Stratégie d'apprentissage

Compétences sociales et personnelles

- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.2 Objectif général production

La production de produits fabriqués ou semi-fabriqués est au centre des compétences du praticien sur bois.

Ils produisent ceux-ci avec les matériaux choisis et les outils manuels, les machines et installations adéquates par déroulement efficaces et professionnels. Pour cela, ils observent les prescriptions de santé et sécurité au travail et de protection de l'environnement.

1.2.1 Objectif particulier principe de base

Les praticiens sur bois ont conscience de l'importance des connaissances fondamentales dans le domaine de la production. Ils exécutent des calculs en rapport au métier, connaissent les éléments de construction et utilisent correctement les documents de travail mis à disposition.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.2.1.1 Calculation en rapport au métier Au moyen des quatre opérations de base, ils font des calculs de travaux professionnels typiques.</p> <ul style="list-style-type: none">- Unités de temps, longueur, surfaces, volumes- Surfaces, carré, rectangle, triangle, cercle- Volumes, cubes, cylindres- Rapports et proportions. <p>Pour ce faire, ils utilisent une calculatrice de poche. (C3)</p>	<p>1.2.1.1 Calculation en rapport au métier Je réalise correctement les calculations nécessaires de mon domaine de travail sur la base des documents de travail. (C3)</p>	
<p>1.2.1.2 Eléments de construction Ils nomment les éléments de construction d'un objet et ses fonctions.</p> <p>Ils décrivent sur la base d'exemples un procédé de production simple et les matériaux utilisés. (C2)</p>		

<p>1.2.1.3 Documents de travail</p> <p>Ils décrivent les fonctions et domaines d'application de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Papiers de travail comme par exemple listes des bois, fiches de production, bulletins de livraison. - Présentations - Description de travail - Rapport de travail personnel - Directives de travail simples. <p>Ils les utilisent pour la calculation. (C3)</p>	<p>1.2.1.3 Documents de travail</p> <p>Dans mon domaine de travail, j'utilise les documents fournis ² pour la préparation, l'exécution et le contrôle de mon travail. (C3)</p>	
<p>1.2.1.4 Dessin d'atelier</p> <p>Ils ont les capacités de lire et comprendre des esquisses et des dessins simples de pièces à usiner.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'ensemble - Coupes transversale et verticale - Vue d'ensemble (C2) 		
<p>1.2.1.5 Organisation du travail</p> <p>Ils expliquent les objectifs et avantages de la planification du travail et décrivent les caractéristiques d'une place de travail bien organisée. (C2)</p>	<p>1.2.1.5 Organisation du travail</p> <p>J'organise à temps la préparation de mon travail. Pour cela, je prends en compte les directives de temps et d'organisation. (C3)</p>	
<p>1.2.1.6 Dossier de formation</p> <p>Ils ont les capacités d'indiquer le sens et l'utilité du dossier de formation. (C2)</p>	<p>1.2.1.6 Dossier de formation</p> <p>Je tiens mon dossier de formation consciencieusement et selon les instructions. J'en discute régulièrement avec mes supérieurs. (C3)</p>	<p>1.2.1.6 Dossier de formation</p> <p>Vous tenez votre dossier de formation consciencieusement et selon les instructions. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Approche et action interdisciplinaire axées sur la qualité.

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

² Comme :

- Papiers de travail, listes des bois, listes de production, bulletin de livraisons
- Esquisses
- Modèles
- Description de travail
- Rapport personnel de travail
- Directives de travail simples

1.2.2 Objectif particulier matériaux

Les praticiens sur bois connaissent l'importance et l'utilisation des différents matériaux. Ils savent les stocker de façon conforme.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.2.2.1 Matériaux et produits en bois</p> <p>Ils nomment le domaine d'utilisation et les différences entre les matériaux et produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Produits en bois massif- Produits de raboterie- Produits collés- Matériaux bois- Panneaux dérivés du bois (C1)	<p>1.2.2.1 Matériaux et produits en bois</p> <p>Je stocke correctement les matériaux et produits.</p> <p>En cas de besoin, je reconnais les défauts de production, dégâts de transport ou de stockage et j'applique les mesures correctes. (C3)</p>	
<p>1.2.2.2 Matériaux de construction auxiliaires.</p> <p>Ils nomment les sortes et le domaine d'utilisation des matériaux de construction auxiliaires suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Isolation- Matériaux d'étanchéité- Couches d'étanchéité (C1)	<p>1.2.2.2 Matériaux de construction auxiliaires.</p> <p>Je stocke correctement les matériaux de construction auxiliaires. (C3)</p>	
<p>1.2.2.3 Moyens d'assemblage</p> <p>Ils nomment les sortes et le domaine d'utilisation des moyens d'assemblage suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Clous- Vis- Moyens d'ancrage dans le béton et les briques- Connections en tête emboutie- Ferrements (C1)	<p>1.2.2.3 Moyens d'assemblage</p> <p>Je stocke correctement les moyens d'assemblage. (C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Approche et action axées sur la qualité
- 2.3 Stratégie d'apprentissage

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.3 Capacité à communiquer
- 3.4 Aptitude au travail en équipe
- 3.5 Civilité et présentation

1.2.3 Objectif particulier machines et outils manuels

Les praticiens sur bois savent que les produits ou semi-fabriqués doivent l'être avec des machines ou outils spécifiques et de façon correcte.

Ils produisent professionnellement ceux-ci avec les machines et matériaux corrects, dans un déroulement efficace.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
	<p>1.2.3.1 Réception et préparation des matériaux</p> <p>Pour la fabrication et la production, je prépare les matériaux et produits en bois, les matériaux auxiliaires et les moyens d'assemblage selon les directives reçues. (C3)</p>	
<p>1.2.3.2 Machines stationnaires.</p> <p>Ils nomment la structure, les parties et les fonctions les plus importantes et l'emploi des machines stationnaires suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">- Raboteuse- Scie circulaire- Toupie- Scie à ruban <p>Pour ces machines, ils nomment les prescriptions de sécurité et check-lists spécifiques. (C1)</p>	<p>1.2.3.2 Machines stationnaires.</p> <p>Dans mon domaine de travail, j'utilise les machines et outils de manière professionnelle en respectant les prescriptions dans les processus de travail suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Couper ou entailler des matériaux- Trier, raboter, coller, assembler- Finissage (poncer, imprégner, traiter les surfaces)- Prémontage de pièces fabriquées ou semi-fabriquées. <p>Pour cela, je respecte avec application les prescriptions de sécurité et check-lists spécifiques aux machines. (C3)³</p>	<p>1.2.3.2 Machines stationnaires.</p> <p>Sur instructions, ils exécutent des travaux simples de manière professionnelle et sûre, selon les prescriptions sur les machines suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">- Raboteuse- Scie circulaire- Scie à ruban <p>Pour cela, ils suivent avec application les prescriptions de sécurité et check-lists spécifiques aux machines. (C3)</p>

³ Voir 1.3.1 Objectif particulier sécurité au travail et protection de la santé.

<p>1.2.3.3 Machines portatives et outils manuels.</p> <p>Ils nomment les fonctions, les parties principales et l'emploi des machines portatives et outils manuels suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Machines portatives - Tronçonneuse - Compresseur - Bouchonneuse - Défonceuse portative - Machines à clouer et à agraffer - Outils manuels typiques (scie, marteau, rabot). <p>Ils nomment les prescriptions de sécurité relatives à ces machines et outils. (C1)</p>	<p>1.2.3.3 Machines portatives et outils manuels.</p> <p>Dans mon domaine de travail, j'utilise les machines portatives et outils manuels de manière professionnelle, en respectant les prescriptions dans les processus de travail suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper ou entailler des matériaux - Trier, raboter, coller, assembler - Finissage (poncer, imprégner, traiter les surfaces) - Prémontage de pièces fabriquées ou semi-fabriquées. <p>Pour cela, je respecte avec application les prescriptions de sécurité et check-lists spécifiques aux machines et aux outils. (C3) ⁴</p>	<p>1.2.3.3 Machines portatives et outils manuels.</p> <p>Sur instructions, ils exécutent des travaux professionnels simples, de façon sûre et selon les prescriptions ou moyens des machines portatives et outils.</p> <p>Ils maîtrisent de manière autonome et sûre la scie tronçonneuse selon les prescriptions. (C3)</p>
	<p>1.2.3.4 Moyens de levage et transport</p> <p>Dans mon domaine de travail, j'utilise les moyens de levage et de transport de façon sûre et selon les prescriptions. (C3)</p>	<p>1.2.3.4 Moyens de levage et transport</p> <p>Ils savent utiliser un élévateur ainsi qu'une grue.⁵ d'entreprise de façon autonome et effectuer des transports (et de passer l'examen de cariste). (C3)</p>
	<p>1.2.3.5 Stockage</p> <p>Je stocke professionnellement et de manière sûre les éléments fabriqués ou semi-fabriqués. (C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Approche et action interdisciplinaire axées sur la qualité.

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Capacité à communiquer
- 3.4 Aptitude à travailler en équipe

⁴ Voir 1.3.1 Objectif particulier sécurité au travail et protection de la santé.

⁵ Grue, pour autant qu'elle ne nécessite pas de permis particulier.



1.2.4 Objectif particulier production avec des installations industrielles (Domaine spécifique Industrie) ⁶

Les praticiens sur bois savent que des fabrications sont réalisées professionnellement avec des installations complexes. Ils les produisent professionnellement avec les installations et les matériaux adéquats, dans un déroulement efficace, les emballent et les stockent

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.2.4.1 Installations de production</p> <p>Ils nomment les principaux éléments et le genre de production des installations de production suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processeur (récolteuse, harvester) - Installation de transport des grumes. - Scie multiple. - Scie à ruban. - Installations de délignage et de tronçonnage. - Installation de séchage. - Installation d'aboutage. - Presse à coller. - Ligne de rabotage. - Machine à tailler. - Bac de trempage. <p>(C1)</p>	<p>1.2.4.1 Production avec des installations</p> <p>Avec les machines de l'entreprise, je produis des éléments selon instructions et les réalise selon les exigences suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les priorités en rapport au déroulement du travail. - Assurer les flux d'entrée et sortie des matériaux. - Eviter les engorgements et les ruptures - Assurer les cadences et temps de production. <p>Je respecte les exigences de qualité, contrôle régulièrement celles-ci et enregistre les résultats selon les directives de l'entreprises.</p> <p>Je nettoie les installations et exécute des travaux de maintenance simple selon les directives de l'entreprise.</p> <p>(C3)</p>	
	<p>1.2.4.2 Empaquetage / stockage.</p> <p>J'empaquette et confectionne professionnellement les produits fabriqués et les stocke selon les directives de l'entreprise. (C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Approche et action axées sur la qualité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude à travailler en équipe

⁶ Les personnes en formation des deux domaines spécifiques suivent l'enseignement en école professionnelle. La formation en entreprise, seulement celles de l'industrie.



1.2.5 Objectif particulier montage (Domaine spécifique atelier et chantier)⁷

Les praticiens sur bois perçoivent l'importance d'un montage efficace et professionnel d'éléments de construction à l'aide d'outils manuels et de machines. Ils les exécutent avec les matériaux appropriés dans un déroulement efficace.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.2.5.1 Déroulement et prestations impliquées</p> <p>Ils nomment les personnes impliquées avec lesquelles ils auront à faire un montage.</p> <p>Ils décrivent des déroulements simples de travaux de montage et expliquent les règles qu'ils doivent respecter. (C2)</p>	<p>1.2.5.1 Préparation du travail dans l'entreprise</p> <p>Je prépare le matériel, les outils et les machines selon les instructions.</p> <p>Je les charge pour être transportés sûrement. (C3)</p>	
	<p>1.2.5.2 Organiser les chantiers</p> <p>J'organise la place de travail, respectivement le chantier de façon sûre et efficace, selon instructions. (C3)</p>	
	<p>1.2.5.3 Exécuter les montages</p> <p>Je monte les éléments de construction selon les instructions et des plans de montage simples. (C3)</p>	
	<p>1.2.5.4 Fin des travaux de montage</p> <p>Je remets en ordre la place de travail, respectivement le chantier et charge les appareils de travail, les matériaux, outils et machines de manière professionnelle.</p> <p>Je trie les déchets selon instructions. (C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Technique de travail
- 2.2 Approche et action axées sur la qualité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.5 Civilités et présentation

⁷ Les personnes en formation des deux domaines spécifiques suivent l'enseignement en école professionnelle. La formation en entreprise est valable pour les personnes en formation de la spécificité «atelier et chantier».

1.3 Objectif général sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, protection contre l'incendie.

Pour le praticien sur bois, les mesures pour la sécurité ainsi que la protection de la santé, de l'incendie et de l'environnement ont une importance élémentaire, afin de protéger les personnes, l'entreprise, le client et leurs objets.

Dans leur travail, les praticiens sur bois se comportent exemplairement en ce qui concerne la sécurité, la santé ainsi que l'environnement. Ils appliquent consciencieusement les prescriptions légales et les règles de l'entreprise.

1.3.1 Objectifs particulier sécurité au travail et protection de la santé

Les praticiens sur bois sont conscients des risques et dangers dans leur travail. Ils reconnaissent ceux-ci, assument la sécurité du travail et la protection de la santé et appliquent consciencieusement les prescriptions légales et celles de l'entreprise.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
<p>1.3.1.1 Prescriptions Ils expliquent les prescriptions pour la protection de la santé selon les directives de la CFST et de la solution de branche. (C2)</p>	<p>1.3.1.1 Prescriptions Je suis capable de reconnaître les causes pouvant nuire à ma santé et évaluer les conséquences possibles. Pour cela, j'observe les règles et dispositions mises en vigueur dans l'entreprise. (C5)</p>	
<p>1.3.1.2 Dispositions Ils commentent les différentes dispositions pour la protection des personnes et leur environnement selon les directives de la CFST. (C2)</p>	<p>1.3.1.2 Dispositions Par des dispositions appropriées, je suis capable de protéger mes voies respiratoires, mes yeux, mes oreilles, ma peau et mon appareil locomoteur. En prenant des mesures appropriées dans mon travail, je m'assure de ne pas mettre en danger la santé de tiers. (C3)</p>	<p>1.3.1.2 Dispositions Par des mesures appropriées, ils sont capables de protéger leurs voies respiratoires, yeux, oreilles, leur peau et appareil locomoteur. (C3)</p>
<p>1.3.1.3 Premiers secours Ils sont capables d'expliquer les mesures de premiers secours et de décrire leur importance. (C2)</p>	<p>1.3.1.3 Premiers secours Je démontre comment je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents. (C2)</p>	<p>1.3.1.3 Premiers secours Je démontre comment je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents. (C2)</p>

Compétences méthodologiques

2.1 Technique de travail

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.3.2 Objectif particulier protection de l'environnement

Les praticiens sur bois reconnaissent l'importance et la valeur de la protection de l'environnement. Ils sont capables de prendre et d'appliquer les dispositions adéquates à cet usage.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
1.3.2.1 Prescriptions légales A l'aide d'exemples, ils sont capables d'expliquer les prescriptions légales pour la protection de l'environnement. Ils démontrent les conséquences sur leur propre travail. (C2)	1.3.2.1 Prescriptions légales Dans mon travail, j'applique consciencieusement les prescriptions légales et les directives de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement. (C3)	
1.3.2.2 Protection de l'environnement dans l'entreprise Sur la base d'exemples pertinents, ils expliquent les règles de base et dispositions d'une entreprise pour la protection de l'environnement. (C2)	1.3.2.2 Protection de l'environnement dans l'entreprise J'applique quotidiennement les principes de l'entreprise pour la protection de l'environnement, de manière correcte et avec application. (C3)	1.3.2.2 Protection de l'environnement dans les CIE Ils appliquent correctement et consciencieusement les principes de protection de l'environnement dans leurs travaux et selon les instructions. (C3)
	1.3.2.3 Récupération des matériaux J'évite, diminue, élimine ou recycle conséquemment les déchets et substances dangereuses de manière correcte et selon les normes légales et prescriptions d'entreprise. (C3)	

Compétences méthodologiques

2.1 Technique de travail

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.3.3 Objectif particulier prévention des incendies

Les praticiens sur bois comprennent les principes et les règles pour la prévention des incendies et reconnaissent leur importance dans leur propre travail comme pour l'entreprise, le chantier et le client.

Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprise
1.3.3.1 Règles Ils expliquent l'importance des principales règles pour la prévention des incendies. (C2)	1.3.3.1 Règles Sur la base de mesures concrètes, je suis capable d'expliquer les règles pour la prévention des incendies. (C3)	
1.3.3.2 Mesures de prévention Ils décrivent les dangers et les causes possibles d'incendie. Ils expliquent l'importance des mesures de prévention incendie et démontrent leur utilisation dans différentes situations. (C2)	1.3.3.2 Mesures de prévention Je démontre les dangers et causes possibles d'incendie dans mon entreprise et sur les chantiers. Je nomme les mesures servant à les éviter et sais comment je dois me comporter en cas d'incendie. (C2)	

Compétences méthodologiques

2.1 Technique de travail

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.2 Apprentissage tout au long de la vie

2. Compétences méthodologiques

Les compétences méthodologiques permettent aux praticiens sur bois, grâce à une bonne organisation personnelle du travail, une activité ordonnée et planifiée, un usage judicieux des moyens auxiliaires ainsi qu'une résolution de leurs tâches axée sur le résultat.

2.1 Technique de travail

Pouvoir réaliser des tâches professionnelles demande des méthodes de travail logiques. Pour cela, les praticiens sur bois utilisent les matériaux, les moyens auxiliaires, machines et outils, lesquelles garantissent un déroulement du travail sûr et rationnel. Ils travaillent efficacement et suivent toutes les étapes qui permettent un déroulement du travail sans frictions.

2.2 Approche et action axées sur la qualité

Une approche et une action axée sur la qualité est un élément essentiel du succès de l'entreprise. Les praticiens sur bois sont conscients des exigences de qualité dans leur travail et agissent en conséquence. Ils assurent la qualité exigée dans leur travail et dans la fabrication.

2.3 Stratégie d'apprentissage

Pour faire face aux exigences changeantes d'un domaine professionnel et pour se développer soi-même, l'apprentissage tout au long de la vie est important. Les praticiens sur bois en sont conscients et adoptent une stratégie d'apprentissage leur apportant joie et succès et qui les conforte à apprendre par eux-mêmes.

3. Compétences sociales et personnelles

Les **compétences sociales et personnelles** des praticiens sur bois leur permettent d'assumer convenablement les exigences communicatives et d'aptitude au travail en équipe. Pour cela, ils forment leur personnalité et sont prêts à travailler à leur propre développement.

3.1 Autonomie et responsabilité

Dans leur travail, les praticiens sur bois sont coresponsables du déroulement des travaux de l'entreprise. Dans leur domaine de compétence, ils sont prêts à amener ou proposer des améliorations et à travailler consciencieusement et en respect de l'environnement.

3.2 Apprentissage tout au long de la vie

Savoir s'adapter à des situations et des besoins en perpétuelle évolution est une nécessité. Le praticien sur bois en sont conscients et sont prêts à acquérir de nouvelles connaissances ou de s'adapter à de nouveaux processus et à s'engager pour un apprentissage tout au long de la vie.

Pour cela, ils renforcent leur conformité au marché du travail et développent leur personnalité.

3.3 Capacité à communiquer

Une communication correcte avec ses supérieures, collègues de travail et les clients est de haute importance. Les praticiens sur bois sont ouverts et prêts à communiquer. Ils comprennent les règles d'une communication convenable et l'utilisent comme telle dans l'entreprise.

3.4 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles peuvent s'accomplir par une personne seule ou en groupe. Les praticiens sur bois sont capables de travailler efficacement et selon les objectifs. Pour cela, ils se comportent de manière coopérative avec leurs supérieures et autres collaborateurs et selon les règles usuelles et les appliquent dans l'entreprise. En cas de conflit, ils se comportent objectivement.

3.5 Civilité

Supérieurs et collaborateurs ont des attentes différentes en ce qui concerne les civilités et le comportement. Les praticiens sur bois en sont conscients et s'expriment de manière convenable et aimable. Ils sont ponctuels, habillés convenablement, soignées et fiables. En cas de nécessité et dans l'intérêt de l'entreprise et au regard de l'équipe de travail, ils sont prêts fournir des prestations extraordinaires.

B) Tableau des leçons en école professionnelle

Domaine d'enseignement	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total
Forêt et filière du bois	40	40	80
Production Y inclus sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, prévention des incendies sur 30 leçons.	160	160	320
Total connaissances professionnelles	200	200	400
Culture générale	120	120	240
Gymnastique et sport	40	40	80
Total nombre de leçons	360	360	720

C) Organisation, réparation et durée des cours interentreprises

1. But

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation de la pratique professionnelle et de la formation en école. Leur fréquentation par la personne en formation est obligatoire.

2. Organe responsable

Les responsables des cours sont les sections des associations Holzbau Schweiz, Industrie du bois suisse et de la Fédération suisse romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie.

3. Organe

Les organes des cours sont:

- la commission de surveillance.
- les commissions des cours
- les centres de cours interentreprises ou centres de formation comparables tiers.

4. Durée, moment et contenu

4.1 Les cours interentreprises durent 22 jours et se répartissent comme suit :

Cours	Objectif évaluateur	Contenu / thème	Durée en jours de 8 heures	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	Contrôle de compétence
1	1.2.1.6	Dossier de formation / rapport de travail; introduction	4				X
	1.2.3.3	Machines portatives					
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
	1.3.2.2	Protection de l'environnement en CIE; introduction					
2	1.2.1.6	Dossier de formation	4				X
	1.2.3.3	Machines portatives					
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
	1.3.2.2	Protection de l'environnement en CIE					
3	1.2.1.6	Dossier de formation	4				X
	1.2.3.2	Machines stationnaires					
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
	1.3.2.2	Protection de l'environnement en CIE					
4	1.2.3.3	Tronçonneuse	2				
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
	1.3.2.2	Protection de l'environnement en CIE					
5	1.2.1.6	Dossier de formation	5				
	1.2.3.4	Moyens de levages et transports					
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
6	1.2.1.6	Dossier de formation	3				X
	1.2.3.2	Machines portatives et stationnaires; approfondissement					
	1.3.1.2; 1.3.1.3	Sécurité au travail et protection de la santé					
	1.3.2.2	Protection de l'environnement en CIE					

D) Procédures de qualification

1. Organisation

- La procédure de qualification se déroulera dans l'entreprise formatrice, une autre entreprise adéquate ou dans une école professionnelle. Une place de travail et les installations nécessaires en parfait état seront mises à la disposition de la personne en formation.
- Avec la convocation à l'examen, il sera communiqué à la personne en formation quel matériel elle doit apporter.
- Une directive sur l'examen peut être remise à l'avance.

2. Domaines de qualification

2.1 Travail pratique

Dans ce domaine de qualification, il sera examiné pendant 8 heures, au moyen d'un travail pratique prescrit (TPP), si les objectifs évaluateurs d'entreprise et des cours interentreprises sont atteints. Le domaine de qualification comprend:

- | | | |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| - Position 1 : | production (du domaine spécifique) | 80 % |
| - Position 2 : | sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, la prévention des incendies. | 20 % |

2.2 Connaissances professionnelles

Dans ce domaine de qualification seront examinés pendant 1 ½ heure par écrit, et pendant ½ heure oralement (entretien professionnel) les objectifs évaluateurs des connaissances professionnelles. Le domaine de qualification comprend :

- | | | |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| - Position 1 : | Forêt et filière du bois | 20 % |
| - Position 2 : | Production | 40 % |
| - Position 3 : | Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement et prévention des incendies. | 20 % |
| - Position 4 : | Entretien professionnel | 20 % |

L'examen oral (entretien professionnel) se basera sur des cas choisis de la pratique professionnelle tirés de la documentation de formation selon instruction.

2.3 Note d'expérience

La note d'expérience est arrondie à la décimale de la moyenne des notes pour:

- a) Connaissances professionnelles
- b) Cours interentreprises

2.4 Culture générale

L'examen final du domaine de qualification culture générale se déroule selon l'ordonnance de l'OFFT sur les prescriptions minimales pour la culture générale dans la formation professionnelle.

3. Evaluation

La norme de formation, la calculation et la pondération des notes se fait conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle.

E) Approbation et mise en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1 janvier 2011.

Zurich, 7 juillet 2010

Berne, 7 juillet 2010

Lausanne, 7 juillet 2010

Holzbau Schweiz

Holzindustrie Schweiz

FRM

Hans Rupli
Président

Jean-François Rime
Président

Jean-François Diserens
Président

Hansjörg Setz
Directeur

Hansruedi Streiff
Directeur

Daniel Vaucher
Directeur

Ce plan de formation professionnelle a été approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie selon l'art. 10, al. 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale pour praticiennes sur bois AFP et praticiens sur bois AFP du 23 août 2010.

Berne, 23 août 2010

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Ursula Renold
Dr. Ursula Renold
Directrice

Appendice au plan de formation

Liste des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

du 23 août 2010

Document	Date	Organe de diffusion
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de praticienne sur bois AFP / praticien sur bois AFP	23 août 2010	<i>Electronique</i> : Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie www.bbt.admin.ch <i>Imprimé</i> : Office fédéral des constructions et de la logistique www.bundespublikationen.admin.ch
Plan de formation praticien sur bois AFP	23 août 2010	Holzbau Schweiz Schaffhauserstrasse 315 8050 Zurich Industrie du bois suisse Postfach 325 3000 Berne 6 FRECEM En Budron H6 / CP 193 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Guide méthodique pour la formation en entreprise		
Dossier de formation et instruction		
Liste des équipements minimaux pour les entreprises formatrices		
Rapport de formation		CSFO Centre suisse des services formation professionnelle, orientation professionnelle Maison des cantons Speichergasse 6 CP 583 3000 Berne 7
Guide méthodique pour les cours interentreprises ⁹		
Règlement d'organisation des cours interentreprises		
Guide méthodique pour l'enseignement des connaissances professionnelles ⁹		
Directives sur les procédures de qualification		
Formulaire de notes		SDBB CSFO

⁹ Les associations responsables édictent, diffusent et tiennent à jour les supports de cours pour l'enseignement en école professionnelle et dans les cours d'introduction en entreprise. L'utilisation des supports de cours édités et diffusés par les associations responsables est obligatoire.

